



Stationnement VSL gênant

Par Nolken

Bonjour,

J'ai rencontré une situation dans laquelle un VSL (véhicule sanitaire léger) avait un stationnement encombrant qui pour motif devait récupérer une personne handicapée.

Ma question est donc, un VSL n'étant pas un véhicule d'urgence (Ambulance) mais de transport sanitaire a-t-il le droit d'enfreindre le code de la route pour stationner où bon lui semble ou alors doit-il respecter le code de la route comme les autres usagers ?